

ÉDITO

Dans l'esprit du salon BATIMAT, la filière bois, va bénéficier d'un salon national baptisé BOBÂT, le salon du bois dans le bâtiment.

C'est un signe qui ne trompe pas, notre matériau connaît un succès croissant.



Le premier salon BOBÂT se tiendra du 8 au 10 novembre 2006 au parc des expositions Paris Nord - Villepinte et le CTBA y sera présent.

Ce nouveau salon présente un concept innovant : réunir sous un seul toit « l'offre bois » en matière de construction, structure, équipement, agencement, décoration et accessoires.

Pour vous inscrire ou en savoir plus, rendez-vous sur le site www.bobat.fr

Serge LENEVE

Chargé de Profession Charpente Ossature

Tél. : 05 56 43 63 05 - Mél : serge.leneve@ctba.fr

DTU Bois Feu 88 : Résistance au feu des parois à ossature bois

Le DTU Bois Feu 88 sera prochainement supprimé. Parmi la série d'outils Eurocodes dont vont pouvoir disposer prochainement les concepteurs d'ouvrages, il existe l'Eurocode 5 partie 1-2 dédié aux calculs des structures au feu.

Ce nouvel outil normatif traite du comportement des structures de charpentes et des parois composites (verticales, horizontales) de type ossature bois. Pour ces dernières, des modèles de dimensionnements figurent. Les tableaux très pratiques et fonctionnels présents dans le DTU Bois Feu 88 (chapitres 6,211.3 et 6,311) définissant des règles de moyens vont donc disparaître.

Les professionnels de la construction bois se sont mobilisés avec le CTBA et le CSTB pour faire en sorte de retrouver des tableaux analogues dans les nouveaux outils normatifs. Ainsi, deux actions sont programmées :

- ♦ Qualifications de 18 configurations constructives de parois à ossature bois (3 types de parois horizontales, 3 types de parois verticales, pour des résistances au feu de ¼ d'heure, ½ heure et 1 heure). Ce travail, financé dans le cadre du

programme global Plan Europe piloté par le CSTB, aboutira à un guide d'application de l'Eurocode.

- ♦ Tableaux de qualifications élargies à plus d'une cinquantaine de configurations constructives, à incorporer dans l'Annexe Nationale de l'Eurocode 5 partie 1-2.

Pour ces deux actions, le CTBA travaille actuellement en partenariat avec les professionnels de la construction ossature bois sur le choix des configurations types à qualifier. Il est important que ce choix conduise à des solutions représentatives des pratiques usuelles et éviter de tomber dans le revers des anciens tableaux pour lesquels il existait de nombreuses combinaisons non pratiquées. Cependant, avec l'outil Eurocode, bon nombre de configurations spécifiques pourront être calculées même si la justification n'est pas « préfabriquée » dans un tableau incorporé dans l'annexe nationale de la norme.



Contact CTBA :

Thierry Paradis - Tél. : 05 56 43 63 34
Mél : thierry.paradis@ctba.fr

Une norme française pour le BMR

Afin de fiabiliser la fabrication des BMR (Bois Massifs Reconstitués), qui comporte des difficultés liées à la forte massivité des lames de bois utilisées, les professionnels français ont souhaité la rédaction d'un nouveau référentiel normatif.

D'ici la fin de l'année 2006, la norme française de spécification de produit : NF B 52 010 cadrera les exigences minimales de fabrication et les caractéristiques des BMR.

Cette norme s'applique à des éléments droits reconstitués de section maximum de 260 mm x 320 mm et de 2 à 5 lames aboutées ou non, d'épaisseurs inférieures ou égales à 80 mm et supérieures à 45 mm.

Marquage CE et produits de structure

Le marquage CE des produits structuraux à base de bois se met en place progressivement. 2006 constituera une année charnière. Les produits suivants sont concernés :

- ♦ Sciages à usages structuraux
- ♦ Charpentes industrielles
- ♦ Bois lamellés collés
- ♦ LVL

Chacun de ces produits fait l'objet d'une norme harmonisée européenne qui contient des exigences normatives et des exigences réglementaires (annexe ZA) sur lesquelles reposent le marquage CE.

Il existe pour chaque produit :

- ♦ une date buttoir d'obligation du marquage CE pour toute nouvelle production (D1)
- ♦ une date ultime (D2) permettant l'écoulement de stocks éventuels correspondant à des fabrications antérieures à D1.

Elle couvre également les produits fabriqués à partir de 2 à 3 lames d'épaisseurs inférieures ou égales à 45 mm (non cadrés par la NF EN 386 correspondant à la fabrication du BLC : Bois Lamellé Collé).

En continuité de cette action, les professionnels ont demandé au BNBA (Bureau de Normalisation du Bois et de l'Ameublement) de déposer une demande de mandat européen pour l'élaboration d'une norme européenne pour ce type de produit. Le but étant, contrairement à la situation allemande (Zulassung), de tendre vers la traditionnalité au travers d'un référentiel collectif européen avec marquage CE à la clé.

Contact CTBA :

Carole Faye - Tél. : 05 56 43 63 03
Mél : carole.faye@ctba.fr

Ainsi :

- ♦ Pour les sciages (NF EN 14081) : D1 : 02/08/07
D2 : 31/12/08
- ♦ Pour les charpentes industrielles (NF EN 14250) et LVL (NF EN 14374) : D1 : 01/01/07
D2 : 31/12/07
- ♦ Pour le bois lamellé collé (NF EN 14080) : D1 : 02/04/07
D2 : 31/12/08

Cette démarche induit des contraintes nouvelles avec notamment la mise en place de systèmes de contrôle de la production (CPU).

Le CTBA, en partenariat avec la FIBC, a élaboré un programme de formation axé sur les exigences de la norme relative aux charpentes industrielles. Le bois lamellé collé fera l'objet d'une démarche analogue. (Cf aussi site du CTBA www.ctba.fr/formations/calendrier2006.php)

Contact CTBA :

Serge Le Nevé - Tél. : 05 56 43 63 05
Mél : serge.leneve@ctba.fr

Agenda

La prochaine Commission professionnelle gros œuvre aura lieu le 6 décembre après-midi au CTBA Paris.

4e colloque national « Durabilité et préservation du bois »

Ce colloque se tiendra dans le cadre prestigieux de la Sorbonne les 8 et 9 novembre 2006.

Comme les éditions précédentes il permettra de faire le point sur les dernières avancées technologiques et réglementaires en matière de durabilité et de préservation. Ce sera aussi l'occasion pour l'ensemble des acteurs concernés de partager leur vision prospective de la préservation du bois et des enjeux en matière de durée de service. Une demi-journée sera spécifiquement consacrée à la problématique « consommateurs et différents maillons de la chaîne de s'exprimer et d'échanger sur ce marché de la grande consommation.

Inscriptions : Bérengère Batby
Berengere.batby@ctba.fr
Tél. : 05 56 43 63 99

3e symposium international sur les composites Bois Polymères

Fort du succès des deux premières éditions, le CTBA organise les 26 et 27 mars 2007 à Bordeaux ce 3e symposium sur les éco-matériaux innovants. S'adressant aux industriels fabricant ce type de composites, comme aux industriels les utilisant, dans des composants de construction ou d'ameublement, ce symposium abordera ces produits sous l'angle de l'innovation des aspects environnementaux.

Il permettra aussi à l'ensemble des producteurs de présenter leurs produits au travers d'une vaste zone d'exposition.

Inscriptions : Véronique Chauvel
veronique.chauvel@ctba.fr
Tél. : 05 56 43 63 95

A noter

Consultation des brèves

Les trois derniers numéros des brèves CTBA (Charpente ossature, Panneaux, Parquets lambris, Menuiserie, Adjuvants, Durabilité et Préservation) sont disponibles sur notre site Internet : www.ctba.fr/5_bois_construction/index.php?rub=breves



**CENTRE TECHNIQUE
DU BOIS
ET DE L'AMEUBLEMENT**

Pôle Industries Bois Construction - allée de Boutaut - BP 227 - 33028 Bordeaux Cedex
Tél. : 05 56 43 63 00 - Fax : 05 56 43 64 80 - www.ctba.fr